

Les filles dominant la Finale vaudoise des solistes

La 18^e Finale vaudoise des solistes et des petits ensembles s'est déroulée le week-end du 13 novembre à Forel/Lavaux devant plusieurs centaines d'auditeurs conquis par les niveaux de qualité atteints. **Victoires de Noémie Turrian chez les bois et de Katia Borloz chez les cuivres.** ALAIN PERRETEN

PLUS DE 200 JEUNES musiciennes et musiciens, qualifiés dans les concours régionaux, se sont retrouvés devant des jurys professionnels pour disputer les titres respectifs dans chaque catégorie d'âge, ainsi que les cinq titres de Champion vaudois.

Bien que les dispositions réglementaires puissent amener à des changements de catégorie (classe d'âge) pour certains compétiteurs, deux conclusions générales ressortent de cette Finale des solistes. D'une part, on reprend presque les mêmes. D'autre part, les solistes issus de sociétés de musique se manifestent désormais de manière significative par rapport aux concurrents émanant des grandes écoles de musique.

Oron en force

Sur ce dernier plan, on pourra relever l'engouement et l'excellence des résultats des solistes venant de la région Oron-Lavaux, puisque quatre des sept super-finalistes «cuivres» en sont originaires. Qui plus est, cette super-finale est emportée par Katia

Borloz, à l'alto, de la Fanfare du Cercle d'Oron. Avec les 95 points réussis, elle devance l'incontournable Quentin Albiez, déjà lauréat l'an passé. Cette famille fait fort puisque le champion «percussion – batterie», Bastien Albiez, enlève pour la troisième année consécutive la plus haute place. Toujours dans les cuivres, les hôtes du lieu placent deux des leurs dans cette super-finale, avec Robin Waeber (déjà honoré au concours suisse) et Philippe Weier. Les demoiselles ne demeurent pas en reste: elles trustent la catégorie «bois», où l'on retrouve Noémie Turrian qui emporte le titre comme en 2008. Fanny Richardet, à nouveau super-finaliste et triomphatrice en 2010 du Prix Musique termine à la 4^e place. C'est en fait la relève qui grappille les places.

D'une manière générale, les souffleurs «bois» se positionnent avantagement dans le classement de chaque catégorie, y compris au sein des petits ensembles (deux catégories), ce qui n'a pas manqué d'alimenter les échanges à l'issue des concours. Pour l'importante cohorte des tambours, les

inévitables Cuérel et Laurent se font dépasser par un Ludovic Frochaux, en grande forme.

Des règles à respecter

Si les jurés se trouvent toujours dissimulés derrière des paravents et que l'ordre de tirage des passages (dévoilé au dernier instant) conduit à des appréciations impartiales et équitables, cette Finale a pourtant rencontré deux petites péripéties. Les exécutions se doivent de respecter le temps imparti pour la présentation des pièces. Tout dépassement induit des pénalités, en l'espèce, tel a été le cas, ce qui conduit à faire rétrograder l'un ou l'autre concurrent.

D'autre part, le règlement, modifié en 2010, stipule désormais clairement que le concurrent ne doit pas se faire assister par des proches et des enseignants durant sa prestation. Là aussi, quelques larmes ont marqué des pénalités résultant de l'inobservation de cette nouvelle règle. Tous les résultats figurent sur le site www.fanfare-forel.ch ainsi que sur celui de la SCMV. ■



Les cinq champions vaudois (de g. à dr.): Florian Bartholini, batterie, Mollens; Bastien Albiez, percussion, Rolle; Ludovic Frochaux, tambours, Avenches; Katia Borloz, cuivres, Oron-la-Ville, et Noémie Turrian, bois, Lausanne.